

SCOT du Piémont des Vosges INDICATEURS DE SUIVI

1 - Gestion économe de l'espace

Une optimisation importante du foncier utilisé

Le SCOT du Piémont des Vosges a eu une consommation foncière¹ brute de 670 ha sur la période 1976-2002 pour un gain d'un peu moins de 10 000 logements. À l'échelle de l'Interscot, le SCOT du Piémont des Vosges est le troisième territoire en terme d'optimisation foncière.

Avec 35 % des logements produits et 45 % du foncier consommé, les villages dans le SCOT du Piémont des Vosges supportent une forte part de la dynamique de construction du territoire. De plus, à

l'échelle de l'Interscot, les villages du SCOT du Piémont des Vosges sont ceux qui optimisent le plus le foncier.

À l'inverse, le pôle urbain du territoire ne représente que 25 % des gains en logements pour un peu plus de 10 % du foncier consommé.

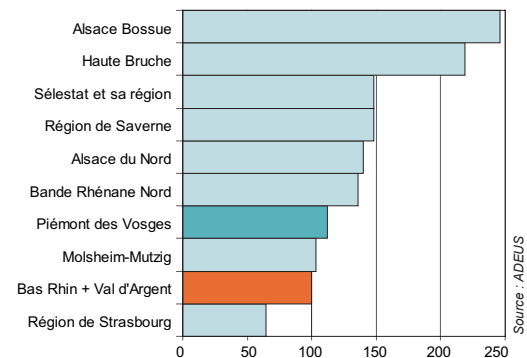
Dans les niveaux intermédiaires de centralité du SCOT, la consommation foncière ainsi que les gains en logements ont été davantage portés par les centralités secondaires du territoire.

Une urbanisation dans le tissu existant très faible dans le pôle urbain

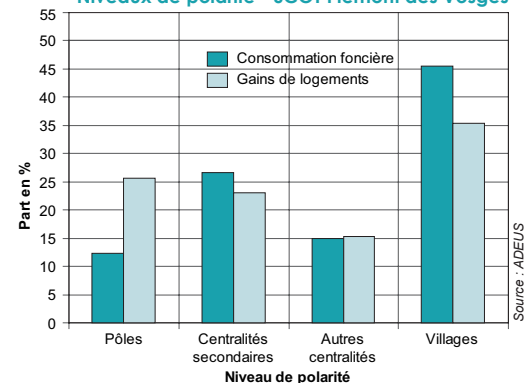
Dans l'ensemble du SCOT, **la part de l'urbanisation qui s'est effectuée dans le tissu existant représente 22 %** de l'ensemble de la consommation foncière sur la période 1976-2002. C'est la part la plus faible de l'Interscot.

Si l'ensemble des niveaux de centralité du SCOT se situent en deçà de la moyenne de l'Interscot en terme d'urbanisation dans le tissu existant, c'est dans le pôle urbain que l'écart est le plus important. En moyenne dans les pôles de l'Interscot, l'urbanisation s'est effectuée à plus de 40 % dans le tissu existant. Cette proportion n'est que de 23 % dans le pôle du SCOT du Piémont des Vosges.

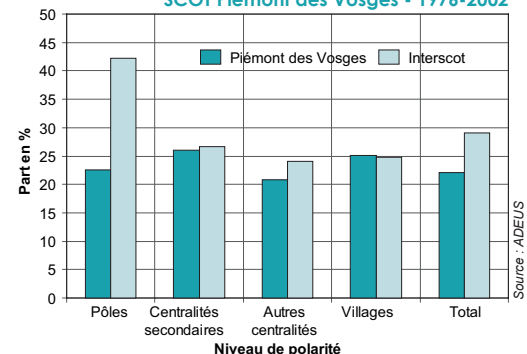
Consommation foncière par logement produit 1976-2002



Part dans la consommation foncière et dans la production de logements - 1976-2002
Niveaux de polarité - SCOT Piémont des Vosges



Part du remplissage dans la consommation foncière
SCOT Piémont des Vosges - 1976-2002



1. La consommation foncière est donnée ici hors zones d'activités.

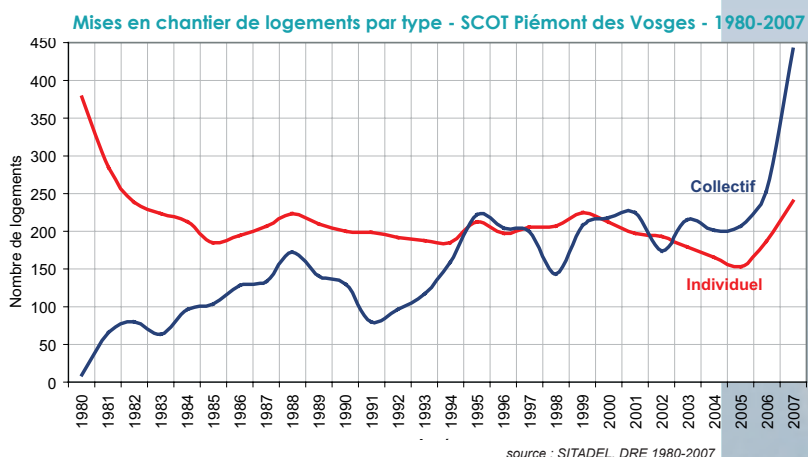
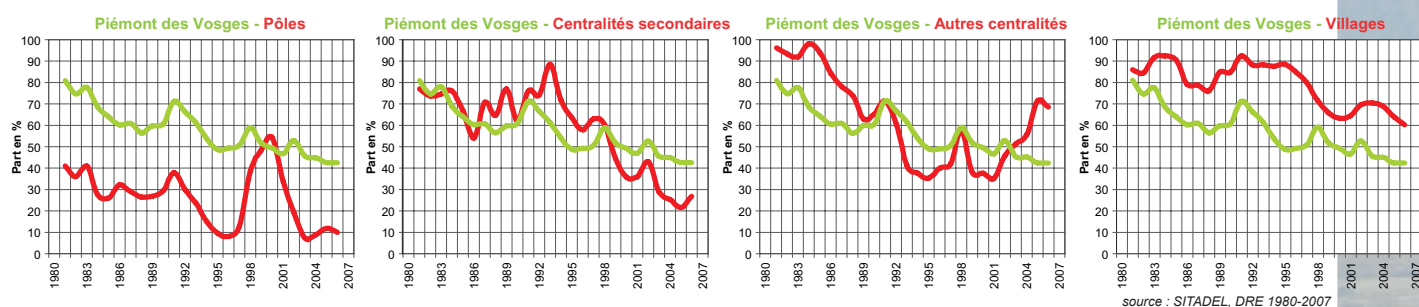
Une baisse importante des mises en chantier de logements individuels

Dans le SCOT du Piémont des Vosges, depuis 1980, on note une diminution constante de la part de l'individuel dans les mises en chantier de logements. Toutefois, en 2007, l'augmentation très forte qui s'opère dans les mises en chantier de logements collectifs est également visible dans le logement individuel.

Entre 1980 et 2007, on passe ainsi d'une production de plus de 9 logements sur 10 en individuel, à moins de 4 sur 10 aujourd'hui (proportion proche du niveau de l'Interscot).

Cette diminution de la part de l'individuel dans la construction neuve du SCOT est opérante à tous les niveaux de centralité. Dans les autres centralités toutefois, les années 2000 sont marquées par une forte reprise des constructions individuelles par rapport au collectif.

Part de l'individuel

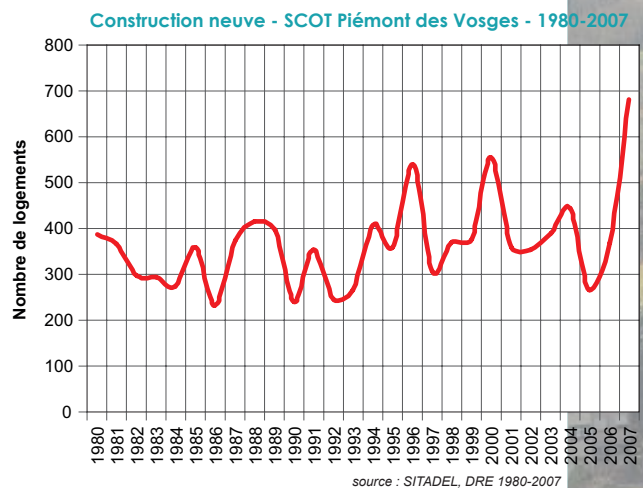


2 - Renforcement des centralités

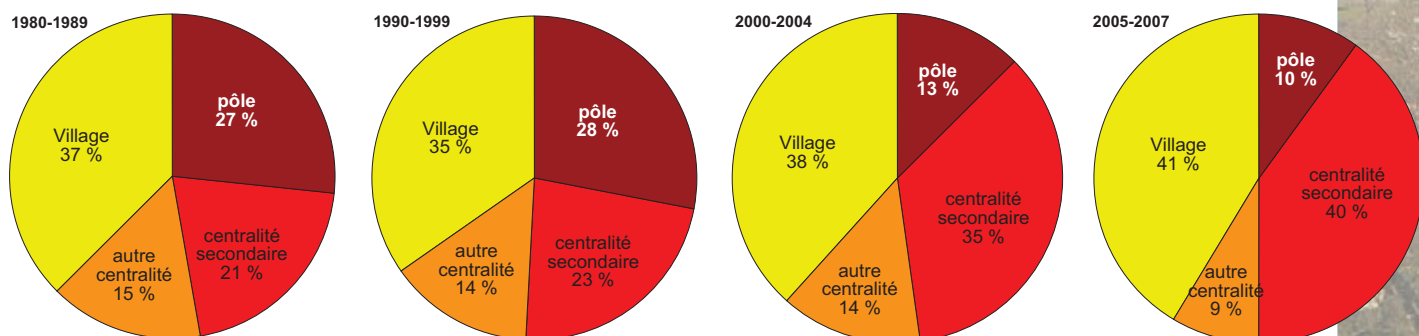
La construction neuve récente ne renforce plus le pôle urbain

Entre 1980 et 2007, près de 10 300 logements ont été construits dans le SCOT du Piémont des Vosges, soit une moyenne de 380 logements par an. La production de logements est cyclique dans le territoire avec une tendance générale à la hausse sur l'ensemble de la période.

Au sein même du SCOT, l'évolution de la construction neuve est marquée par une nette diminution du poids du pôle urbain à partir des années 2000 au profit des centralités secondaires et des villages.



Construction neuve dans le SCOT Piémont des Vosges



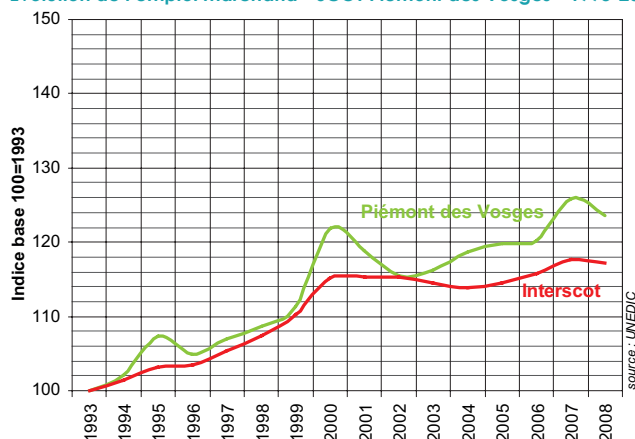


Un emploi sur deux dans le pôle urbain

En 2008, on dénombre 15 000 emplois marchands² dans le SCOT du Piémont des Vosges. Ces emplois représentent 5 % du volume de l'emploi marchand dans l'Interscot pour un territoire qui présente la même part en terme de population.

Depuis 1993, la croissance de l'emploi marchand dans le SCOT du Piémont des Vosges a toujours été supérieure à la moyenne de l'Interscot. En 15 ans, le volume de l'emploi marchand a ainsi progressé de 24 % contre 17 % en moyenne dans l'Interscot.

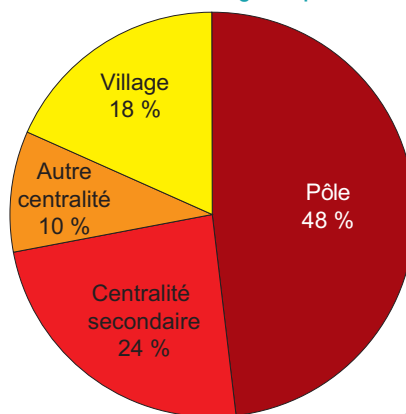
Evolution de l'emploi marchand - SCOT Piémont des Vosges - 1993-2008



Au sein même du territoire, l'évolution de l'emploi marchand entre 1993 et 2008 révèle un renforcement du pôle urbain du territoire et une diminution de la part des centralités secondaires.

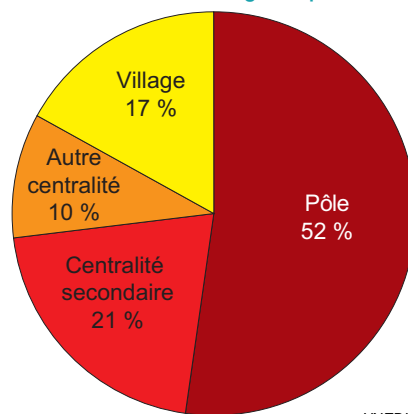
Contrairement à ce qui est observé pour le logement, l'emploi continue à se localiser dans le pôle urbain.

SCOT Piémont des Vosges Emploi 1993



source : UNEDIC

SCOT Piémont des Vosges Emploi 2008



source : UNEDIC

2. Emplois marchands : l'ensemble des personnes exerçant une activité dans le domaine de la production marchande c'est à dire produisant des biens et des services qui sont écoules ou sont destinés à être écoules sur un marché.

3 - Développer un habitat diversifié

Une offre en logements aidés qui progresse

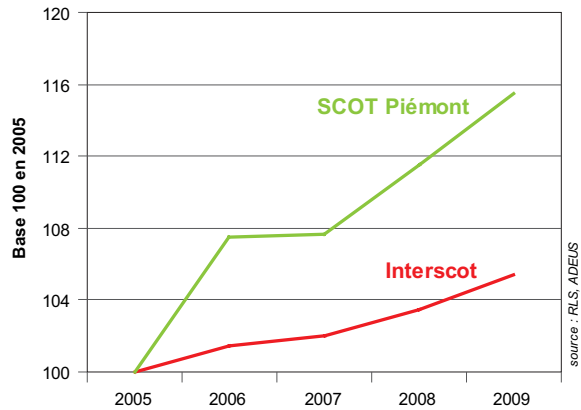
En 2009, 1 169 logements aidés sont présents sur le territoire du SCOT du Piémont des Vosges, soit 20 logements pour 1 000 habitants. Cela représente 5 % de l'offre totale de logements dans le SCOT (dans le SCOTERS, cette proportion est de 19 %).

Depuis 2005, la croissance du parc aidé dans le SCOT a été nettement supérieure à la moyenne de l'Interscot. Cette évolution importante, visible dans d'autres territoires de l'Interscot, notamment le SCOTAN et le SCOT de la région de Saverne, ne parvient toutefois pas encore à rééquilibrer l'offre aidée sur l'ensemble du territoire.

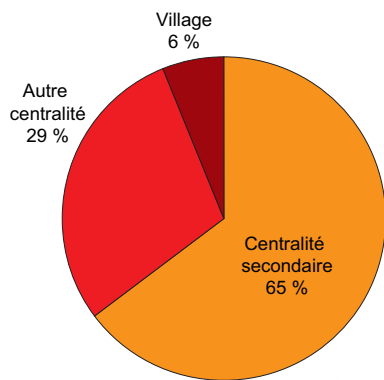
Dans le SCOT du Piémont des Vosges, le parc de logements aidés est concentré à plus de 70 % dans le pôle urbain du territoire.

En 2008, la totalité des 48 logements financés sont localisées hors du pôle urbain. En 2007 toutefois, sur les 111 logements aidés financés, 87 étaient localisés dans le pôle urbain.

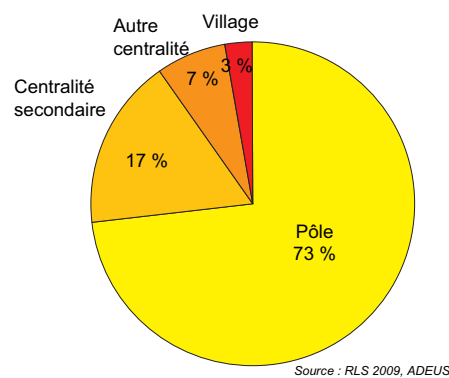
Evolution du parc de logements aidés dans le SCOT Piémont des Vosges - 2005-2009



Les logements aidés financés selon les niveaux de l'armature urbaine - SCOT Piémont des Vosges



Parc de logement aidés existant - SCOT Piémont des Vosges



Face à cette offre, les besoins peuvent être approchés de deux manières :

- la demande potentielle : dans le SCOT du Piémont des Vosges, 6 ménages sur 10 pourraient, au vu de leurs revenus, prétendre à un logement aidé. Cette proportion est identique à la moyenne de l'Interscot.
- la demande exprimée : au 1er janvier 2009, 171 demandes de logements aidés ont été exprimées dans le SCOT du Piémont des Vosges, sur un total de plus de 18 000 demandes exprimées dans l'Interscot (15 550 dans le SCOTERS).